



Conseil économique et social

Distr. générale
22 avril 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013

Genève, 1-26 juillet 2013

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par le Comité de coordination des ONG pour l'Iraq, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2013/1.



Déclaration

La technologie, en particulier celle de l'information, est devenue un élément indispensable au succès de toute opération, qu'elle soit le fait d'une organisation non gouvernementale, d'une société privée, d'une institution politique ou de tout autre type d'entité. Le monde d'aujourd'hui, où les pays en développement ont trouvé toute leur place, est étroitement interconnecté grâce à la mondialisation et à l'utilisation croissante de la technologie, et cette évolution est en vérité profitable si son objet réel est d'échanger les informations, les points de vue et de diffuser les avancées. En outre, les normes et coutumes sociales sont aujourd'hui remises en question et de nombreux pays, pour ne pas dire la plupart, prennent conscience de la nécessité de s'adapter à l'évolution des temps. La pérennité d'une culture se mesure principalement à sa capacité d'aller de l'avant et de demeurer pertinente en dépit d'un environnement en mutation constante.

Le Comité de coordination des ONG pour l'Iraq est une organisation qui encourage la coordination et l'échange objectif d'informations entre les organismes humanitaires et ceux qui s'occupent de développement dans le cadre d'activités menées en Iraq qui sont essentielles pour combler les lacunes imputables à la gestion à distance et à l'accès limité à certaines zones du pays. Nos membres travaillent dans des domaines qui correspondent aux thèmes directeurs des objectifs du Millénaire pour le développement et, collectivement, ils ont une incidence majeure sur le processus de développement en Iraq. Qu'il s'agisse d'améliorer les conditions économiques, de promouvoir l'égalité des sexes et l'équité sociale ou d'œuvrer à la protection de l'environnement, nos membres ont compris le concept de coordination et ils le défendent comme une condition essentielle du succès de toute entreprise.

L'accomplissement des objectifs du Comité est grandement facilité par les progrès des technologies de l'information. Le fait d'être en mesure de collecter des informations et de les diffuser en temps réel à plus de 68 organisations non gouvernementales membres (internationales et nationales) et à un réseau qui comprend quelque 1 000 organisations de la société civile en Iraq a un impact direct sur le développement du pays. Cela a été rendu possible par l'utilisation de la technologie, mise au service du développement de la société civile iraquienne.

Du fait que l'Iraq est à un tournant, puisqu'il passe actuellement de la satisfaction de besoins urgents à celle de besoins à plus long terme en matière de développement, il a plus que jamais besoin de connaissances technologiques et scientifiques et des capacités nécessaires à leur mise en œuvre. L'utilisation de l'informatique et des réseaux sociaux électroniques fait qu'il est possible pour des individus et des entités issues d'horizons différents d'en apprendre davantage à propos les uns des autres et d'engager des dialogues qui favorisent la solidarité et l'intégration. Par conséquent, nous recommandons que :

a) Les gouvernements et les organisations qui participent à la reconstruction de l'Iraq se mettent d'accord sur une approche commune du développement de l'infrastructure du pays, qui appuie l'utilisation de l'informatique en tant qu'outil d'amélioration de la communication interne et externe et des échanges de connaissances;

b) Les gouvernements aident les acteurs et les parties prenantes actifs en Iraq et dans le monde en développement à mener à bien leurs initiatives de

coordination visant à ce que l'informatique et les avancées scientifiques soient davantage mises à profit au service du développement économique et social;

c) Les parties prenantes encouragent les jeunes générations, en Iraq et dans le monde en développement, à investir davantage dans l'éducation et à découvrir les utilisations pratiques et profitables des nouvelles technologies, ainsi que les diverses manières dont celles-ci peuvent être utilisées pour rassembler les peuples et permettre le partage d'informations aux fins du développement socioéconomique et de la solidarité sociale.
